



ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2017
ECOLE DE MUSIQUE DE BLAYE
A 20h00

Présents ou représentés : Bertet Gérard, Beyraud Pierre-Guy, Chéron Monique, Delalande Jeanine, Descellière Pascale, Douguet Raymond, Favereaud Martine, Gachon Corinne, Glemet Jacqueline, Gorain Jean-Marie, Hontans Christel, Hurtaud Michou, Lamoré Nicole, Lemarchand Marcel, Marchand Patrick, Marchegay Maggy, Mora Denis, Moulis Aline, Murzeau Sophie, Maryse Pichet, Rimark Danièle, Roustit Antonietta, Roux Patricia, Gérard Saint-Martin, Texier Noëlle, Vignau Michel

Absents : Bousselet Marielle, Lasserre Michele, Rondillac Marc

Distribution d'un dossier aux différents choristes présents, contenant :

- *Les responsabilités de chaque membre du CA, pour les Associations loi 1901*
- *Les Statuts de la Chorale Jaufré Rudel*
- *Le Règlement intérieur*
- *La copie du contrat de la Chef de chœur*
- *Le bulletin d'inscription pour l'année 2017-2018*
- *Le Bilan 2016-2017*
- *Le Bilan prévisionnel 2017-2018*
- *Et différentes copies d'e-mail entre Floriane et Antonietta pendant l'année 2016-2017, pour étayer certains points qui seront abordés lors de l'AG*

1. Ouverture et présentation de l'Assemblée Générale, par Antonietta Roustit, Présidente

« Je tenais à remercier tous ceux qui m'ont envoyé des mails de soutien pendant toute cette année et surtout dernièrement que ce soit de manière personnelle que de manière chorale. Je voulais également remercier ceux qui m'ont envoyé des mails ou fait des réflexions « moins gentils » et qui m'ont fait connaître par ce biais leurs pensées vis-à-vis de moi et certains aspects de ma personnalité qui m'étaient totalement inconnus.

Je voulais signaler que certaines personnes qui m'agressent aujourd'hui sont également celles qui marmonnaient le plus contre le programme ou certaines décisions de Floriane, ce qui montre leurs différents visages suivant les circonstances.

Je signale aussi à ceux qui ne le savent pas que je n'avais et n'ai rien contre les chants sacrés, puisque j'en chante chaque jour et j'en enseigne également à des enfants de 3 à 12 ans. Je rappelle que je ne faisais que retransmettre les sentiments de certains d'entre vous.

Je tenais à dire que l'annulation du voyage en Italie a été une grande déception pour vous, mais encore plus pour moi, car j'avais énormément passé de temps à le mettre en place, pour que nous puissions passer 4 jours conviviaux de découverte, comme nous l'avions fait pour l'Allemagne ou Tàrrega, et cela au détriment de mes devoirs professionnel ou domestique. Il en fut de même pour la préparation du voyage à Bayonne.

Merci pour la participation de tous à nos différents concerts, car c'est grâce à l'implication de tous que les concerts peuvent être réussis. Une chorale n'existe que grâce à ses membres, à la bonne volonté de tous et surtout aux concerts qu'elle réalise. »

- Enumération des absents excusés et des pouvoirs reçus.
- Annonce du non-dépôt de nouvelle candidature et représentation de Patrick MARCHAND et Sophie MURZEAU.
- Rappel de la démission de Noëlle TEXIER du CA pour l'année 2017-2018

2. Rapport moral et d'activité

Nous avons eu cette année, 4 nouveaux choristes : 3 alti : Maryse PICHET, Martine MALLET et Michèle LASSERRE et 1 soprano : Corinne GACHON.

Abandon de Lili MORANDIERE et Anne-Marie GONCALVES, à cause du répertoire.

Au bout d'un trimestre, Martine n'est plus venue, pour diverses raisons.

Autres départs : Claudine CANOVAS, trop accaparée par ses soins post-opératoires, mal-à-l'aise vis-à-vis du retard accumulé dû à son absence aux répétitions, qui aurait aimé être présente pour le pot commun et qui n'a pas pu car hospitalisée.

Manque de motivation également de Christiane DESCHAMPS, trop préoccupée par le grave état de santé de sa petite-fille.

Abandon de Michou HURTAUD, à cause du répertoire et de l'annulation du voyage en Italie.

Sur l'aspect humain, l'ambiance du groupe, cette saison, a été désastreuse et parfois même explosive, avec des critiques intempestives, un manque total de confiance vis-à-vis du CA et de la Présidente, en ce qui concerne les différentes activités et des avis divergents sur le programme choisi, les fonctions de la Chef de Choeur ou de la Présidente, etc... et les désistements de dernière minute dus à des maladies ou divers accidents ; Malgré tout, un point positif, il y a eu de l'entraide et du soutien.

Nous avons eu des bavardages qui ont provoqué le mécontentement de certains choristes, alors qu'ils avaient pour but de motiver des choristes démotivés par le programme.

Même si nos entrées de scène se sont nettement améliorées, nous devons encore faire très attention à la sortie. Nous sortons encore en désordre. N'oublions pas que la netteté de nos entrées autant que celle des sorties sont une marque de professionnalisme et de respect vis-à-vis du public. Ce n'est pas parce que nous sommes un chœur amateur que nous devons manquer de professionnalisme.

Notre saison a été ponctuée par le nombre de concerts habituels malgré des annulations de conventions qui furent pour la plupart remplacés. Les concerts-voyage que nous avions prévus de faire en Italie, n'ont pas pu avoir lieu faute d'avion de retour le jour prévu et le voyage de substitution à Bayonne, non plus, pour cause de nombre de choristes insuffisant.

Notre situation financière est bénéficiaire cette année, et notre compte en banque est bien rempli aussi, puisque nous n'avons pas fait les dépenses prévues pour notre voyage en Italie; et grâce à l'aide de certains commerçants partenaires et à notre fidèle fan, Henry, en plus de la subvention de la Municipalité.



Sophie et Michel vous parleront de tout ça lors du rapport financier.

a) Les Concerts :

Nous avons eu 6 concerts qui pour nous étaient sans rentrée d'argent :

- Le concert à Cenon, en juin 2016, en échange de leur future participation à notre concert Choeurs Solidaires, en novembre 2016, (auquel ils n'ont pu participer par la suite) et où nous avons été reçus chaleureusement.
- Le concert à St Christoly, pour les 20 ans de l'EVC, 20 ans pendant les quels nous avons partagé chef de chœur, pianiste et choristes... Nous y avons été très chaleureusement accueillis et réconfortés après la blessure de l'une de choristes qui est tombée de la scène.
- Le concert « Chœurs Solidaires » qui fut une réussite, où nous avons accueilli les 2 entités du Chœur de l'Isle (mixte et hommes). Nous avons gagné moins d'argent que l'année précédente, mais l'essentiel est que cela nous a permis de toujours faire des heureux, en donnant 460€ à chaque association. Le concert a beaucoup plu. L'an prochain ce concert aura lieu le 12/11, à nouveau à l'Eglise St Romain, puisque nous avons davantage de place.

Nous rappelons que c'est grâce aux échanges interchorales que nous pouvons faire ce Concert Choeurs Solidaires (3 chorales chantent pour 3 associations caritatives blayaises). Sinon, nous devrions payer les prestations de ces chorales invitées, ce qui veut dire moins d'argent récolté pour les associations caritatives. Mais qui dit échange, dit également aller chanter lorsqu'elles ont besoin de notre chorale.

- Le concert en faveur du Téléthon, en remplacement du concert de Noël payant que nous devions avoir à Mazion, mais qui a été annulé pour cause de Téléthon justement.
- Le concert à Préchac, en échange donc de leur participation au Concert Choeurs Solidaires 2015, dirigés par Marie-Louise et accompagnés par Guy, Floriane ayant son propre concert d'orgues à la même date.
- Le Concert à Ste Eulalie avec la chorale « Le Chant d'à côté » en échange de leur participation à notre concert de Noël de 2015, où nous avons été accueillis bien chaleureusement.

Puis 2 concerts payants :

- Le Concert à St Vivien de Blaye, pour l'Association pour la Restauration de l'Eglise de St Vivien de Blaye, avec un tarif spécial « petite association » couvrant au minimum nos frais et qui nous a rapporté sdonc peu d'argent, car il y avait peu de spectateurs.
- Notre concert annuel, au Couvent des Minimes, qui nous a rapporté peu d'argent aussi, car peu de spectateurs présents pour cause de canicule et peu d'officiels, pour cause d'élections.

b) Les activités et sorties

Nous avons partagé la galette, en janvier.

Nous avons fait un Karaoké (thème : Voyage à Venise), en février, qui nous a rapporté quelques bénéfices. De plus, nous nous y sommes bien amusés.

Antonietta tenait à remercier les membres du CA qui par leur aide indispensable et leur investissement ont aidé à la réussite des activités. Elle voulait remercier aussi, à nouveau, les conjoint(e)s qui viennent aider lors des concerts pour la mise en place du matériel, les décorations, les photos, et tous les choristes qui le font aussi.

Sophie quant à elle déplore le manque d'investissement de certains choristes(ou même membres du CA) qui n'aident ni avant, ni surtout après les activités ou concerts.

Christel répond que certains habitent loin, qu'il faut déjà faire un gâteau, etc...

Sophie réplique que tous doivent aider d'une manière ou d'une autre.

Corinne suggère la mise en place d'un planning des aides demandées. On lui répond que cela est déjà mis en place.

Antonietta espère pour la chorale que l'investissement de chacun sera meilleur l'an prochain.

MERCI A TOUS. Nous allons maintenant passer à la suite de l'AG.

3. **Présentation du rapport financier par Sophie Murzeau, Trésorière**

(Le Bilan annuel 2016-2017 et le budget prévisionnel 2017-2018 ont été remis en début d'A.G)

Lecture des différents postes comptables.

On voit que nous avons fait un bénéfice de 1285€, malgré la majorité de concerts non payants que nous avons faits, car notre année ayant eu 13 mois au lieu de 12, nous avons engrangé 2 fois la subvention municipale. Notre compte est excédentaire car il devait servir à payer la participation de la Chorale au voyage en Italie.

Nous n'avons pas encore reçu la subvention de l'Assemblée Nationale, mais elle est actée et le dossier doit être instruit.

➤ **Cotisation annuelle**

Il n'y aura pas d'augmentation de la cotisation annuelle en 2017-2018, car nous avons suffisamment d'argent pour couvrir nos frais, toujours à cause de l'annulation de notre voyage en Italie. Nous resterons donc à 100€ pour l'année, payable en 1, 2, 3 ou même 4 fois, si besoin.

La cotisation de notre chorale est toujours inférieure à celle des chorales environnantes (180€ ou 170€)

Monique Chéron souhaiterait une augmentation de la cotisation, Antonietta lui a demandé si elle voyait la somme importante que la Chorale avait en compte ? Monique a répliqué qu'on ne tiendrait pas 10 ans avec. Antonietta lui dit alors que cela correspond à 10 subventions de la Mairie.

Christel Hontans a répliqué que l'augmentation de la cotisation serait discutée au prochain CA, d'autres membres du CA lui ont expliqué que l'augmentation de la cotisation ne se votait qu'une fois par an lors de l'AGO et qu'il fallait donc attendre la prochaine en juin 2018, que l'on ne pouvait pas attirer de nouveaux choristes en leur donnant un montant de cotisation qui changeait en cours d'année et qu'il fallait suivre ce qui était indiqué dans les statuts.



La chorale aura l'an prochain 3400€ environ de dépenses fixes (salaires Chef de Choeur + URSSAF, et autres frais).

Le maintien de la cotisation à 100€ a donc été votée à l'unanimité.

Comme chaque année, un dégrèvement de la cotisation pour les couples en 2017-2018 sera mis à l'ordre du jour du prochain CA.

4. Demandes de subventions

800€ (subvention 2015-2016 de la Mairie de Blaye) ont été virés sur notre compte bancaire en juin 2016 et 800€ (subvention 2016-2017) ont été acceptés et virés en juin 2017.

- Antonietta et Jean-Marie ont faits une demande de subvention de 1000€ à M. PLISSON, député, qui a été acceptée mais pas encore virée sur notre compte.

Nous avons reçue l'aide financière de plusieurs commerçants du Blayais :

- M. Amorosini, Restaurant Anapoli
- Mme Girotti, L'Angélique
- M. Bodin, Aviva
- Les fleuristes « Au Pré des Fleurs » et « Les Fleurs de la Citadelle », à Blaye
- Mme Champion, 26 Bis
- Mme Debart, Rosy D.
- Mme Legrain, Natur'elle
- M. Bregier, Pâtissier-Confiseur
- Les Pharmacies de l'Alliance et Viriot à Blaye et la Pharmacie Vialle à Campugnan
- Le Château Mazin et les Vignobles Bayle-Carreau

et de Henry Millner.

**5. Approbation du rapport moral et d'activité, à l'unanimité
Approbation du rapport financier, à l'unanimité**

6. Renouvellement du Conseil d'Administration pour 2017-2018 et vote

Sortants : Antonietta ROUSTIT, Michel VIGNAU, Sophie MURZEAU et Patrick MARCHAND,

Se représentant : Sophie MURZEAU et Patrick MARCHAND

Démissionnaire : Noëlle TEXIER

Après le vote, ont obtenu :

Sophie MURZEAU : 21 voix sur 26

Patrick MARCHAND : 21 voix sur 26

Sont donc élus pour les 3 prochaines années : Sophie MURZEAU et Patrick MARCHAND

Les membres élus du CA sont les suivants :

Raymond DOUGUET, Jean-Marie GORAIN, Christel HONTANTS, Sophie MURZEAU, Patrick MARCHAND, Patricia ROUX et Gérard SAINT-MARTIN

7. Questions diverses

Jean-Marie dit que les questions posées auraient pu l'être de manière non anonyme.

Antonietta lui répond qu'elle est bien contente de les avoir données anonymement pour que les personnes qui les ont posées ne subissent pas les mêmes agressions « mailistiques » qu'elle.

- **La date de reprise** de la chorale est fixée au mardi 5/09 à 20h
- **Participation pour chanter au Décastar, à Talence, le 22/09/17** : La plupart des choristes sont opposés à cet événement
- **Copie du contrat de travail de Floriane** : Il est dans le dossier, ainsi que le règlement interne. Il est lu et détaillé point par point.

On peut donc voir que ces 2 documents se recoupent, avec le rajout d'un concert obligatoire à Noël (mis en place par la chorale ou commandité par une association ou autre entité extérieure).

Le contrat de travail a été établi à partir d'un contrat type pour chef de chœur du site *legifrance.fr* et en fonction de ce qui se faisait dans la chorale à son arrivée.

Floriane l'a eu en main début avril et elle l'a retourné signé le 5/05/16. Elle a eu tout le loisir de le lire avant de le signer et le retourner. Il n'y a plus qu'à le suivre.

A elle de donner les dates en début d'année des différents week-end où elle n'est pas libre.

- **Responsabilité des différents membres du CA, dans une association loi 1901** ; également dans le dossier, détaillé poste par poste...
- **Programme prévisionnel détaillé de l'année 2017-2018 et nombre de concerts prévus (par Floriane)** : Cette demande a été transmise à Floriane dès réception par Antonietta. De plus, elle est en parallèle avec la promesse faite par Floriane lors du dernier CA d'avril, donc il y a 2 mois, de le donner.

Réponse de Floriane : Elle ne l'a pas fait...

- **Le nouveau CA peut-il accorder à Floriane un droit décisionnel majeur pour le choix répertoire et un droit décisionnel sur les concerts à venir :**

A la lecture du contrat, du Règlement intérieur et des différents mails en copie, elle a et a eu ce droit décisionnel majeur pour le choix du répertoire de cette année, dès son arrivée. La présidente n'a fait que des suggestions mineures.

Gérard Bertet dit que cela s'adresse au nouveau CA et Antonietta lui répond que c'est inscrit dans le contrat et le règlement intérieur et que donc le nouveau CA ne peut que suggérer des modifications. Puis suite à la lecture d'un point du contrat, il est rappelé qu'il faut que Floriane diversifie le programme en vue de contenter tous les choristes et non pas seulement la Chef de Chœur et une partie des choristes ; et bien sûr aussi les spectateurs. Il faut de la diversité dans le programme pour que tous aient du plaisir et ne partent pas.

En ce qui concerne, le droit décisionnel pour les concerts, il y a un contrat, il faut le suivre. On ne peut pas inviter des chorales à venir chanter pour nous gratuitement au Concert Chœurs Solidaires sans leur rendre la pareille quand eux en ont besoin... C'est de la simple politesse, du savoir-vivre.



- **Vote pour ou contre le licenciement de Floriane** : Voir responsabilité des membres du CA.

La question qui a suscité beaucoup d'animosité a été transcrite telle que reçue comme les autres questions posées. Antonietta reconnaît une certaine maladresse de l'avoir mise en rouge mais ne pensait pas que cela allait susciter autant de haine.

Certains d'entre vous ont refusé à la Présidente cette responsabilité d'embaucher ou de licencier la chef de chœur, disant que cela devait être décidé de manière chorale.

Certains de manière bien belliqueuse ont répondu qu'il ne répondraient pas à cette question. Pourquoi s'énerver alors qu'un simple mot « contre » aurait suffi ! N'est-il pas mieux de savoir ce que pensent en réalité la plupart des choristes ou est-ce une peur de devoir prendre une décision. En tout cas, c'est toujours le même manque de confiance vis-à-vis de la Présidente...

Jean-Marie dit que l'on ne peut licencier quelqu'un que s'il commet une faute grave.

Antonietta réplique que ne pas respecter les termes de son contrat de travail est considéré comme une faute grave dans la plupart des entreprises ou associations.

RAPPEL : les vêtements de concert (chemise, surchemise, nœud pap) sont à utiliser seulement pour les concerts, pour ne pas les abîmer ou les décolorer par un nettoyage trop fréquent.

Les femmes doivent porter une jupe longue ou mi-longue ou un pantalon, lors des concerts et pas de décolleté. Les T-shirt noirs de la chorale sont d'ailleurs avec un col rond.

8. Les projets :

- « *Rencontres Associatives* », le 2/09/2017 à Blaye, au Gymnase Titou Villaeys :

Il faudra bien sûr des personnes pour tenir le stand...

- **Concert Choeurs solidaires**, dimanche 12/11/2016, à 16h

- **Concert de Noël**, le 16/12/2016, à Mazion, à 16h

- **Karaoké**, en février 2017, dans la Citadelle

- **Concert annuel**, date à décider suivant les disponibilités des salles

Le concert pour 2Mains Haïti, prévu le 14/10/17 est donc annulé par le Président de l'association : On ne peut faire un concert caritatif que si on le souhaite du fond du cœur et non parce qu'on y est obligé.

Michel conclut l'AG en disant « Malgré le fait qu'il n'ait pas été toujours d'accord avec Antonietta pendant ses années au CA, il la remerciait pour tout ce qu'elle avait fait pour la Chorale, pour son implication dans la préparation des différents voyages, activités et concerts, et la pérennisation du Concert Choeurs Solidaires. »

Antonietta émue le remercie.

La séance est levée à 21h30

Clôture de l'Assemblée Générale par le pot de l'amitié

Antonietta y reçoit pour son départ des cadeaux et une carte, pour lesquels elle remercie chaleureusement tous ceux qui y ont participé.

Cela lui a mis un peu de baume au cœur...